



DEUXIEME LOGEMENT

Je rencontre Monsieur Jean-Pierre PIQUERAS. Je lui décline mes nom, prénom et qualité ainsi que l'objet de ma mission.

Je suis alors autorisé à pénétrer. Il me déclare occuper le logement à titre gratuit et sans contrat de bail.

Le logement se compose d'une salle principale contenant un espace kitchenette. Depuis ce dernier, on accède à une salle d'eau contenant des toilettes.



Pièce à vivre

Le sol est carrelé.

Les murs sont peints.

Au plafond, j'observe du lambris. L'ensemble est à l'état d'usage.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques d'appoint.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre simple battant, châssis en PVC, munie d'un film occultant.

Un renforcement accueille une kitchenette comprenant un évier muni d'une robinetterie de type eau chaude/eau froide.





Salle d'eau

Le sol est carrelé.

Les murs sont faïencés.

Le plafond est à l'état brut.

Elle comprend un bac de douche munie d'une robinetterie de type mitigeur eau chaude/eau froide,

Des toilettes double abattant.



TROISIEME LOGEMENT

Monsieur [redacted] possède les clefs dudit logement et m'ouvre la porte. Il me précise que l'occupant dont il ne connaît pas l'identité m'autorise à pénétrer.

L'accès s'effectue par le biais d'une porte partiellement vitrée, de bonne facture.

Le logement se compose d'un coin cuisine desservant une salle d'eau, munie de toilettes.

Depuis l'espace cuisine, on accède également à une chambre.

Derrière l'espace cuisine se trouve un débarras.



Cuisine

Le sol est carrelé et en mauvais état d'entretien. Aux murs et au plafond, des plaques de plâtre ainsi que des bandes d'enduit. Un plan de travail accueille une plaque de cuisson et un évier équipé d'une robinetterie de type mitigeur eau chaude/eau froide. En partie droite, j'observe un agencement menuisé comprenant le tableau électrique, le disjoncteur, ainsi que le compteur électrique.





Débarras

L'ensemble structurel sol, murs, plafond est en mauvais état général.



Chambre

Au sol, j'observe un parquet stratifié.

Les murs et le plafond sont peints.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre double battant, châssis en PVC, dont les vitrages sont brisés.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques d'appoint.

